



Schoulcharta

Schoul am Duerf
Beetebuerg



La charte scolaire est une convention entre les élèves, les enseignants, les collaborateurs et les parents, respectivement tuteurs. Elle constitue un guide pour la vie scolaire commune de tous les acteurs de notre école.

Vision de la "Schoul am Duerf"

Notre école, c'est un lieu où chacun se sent à l'aise, parce que tous les partenaires scolaires se rencontrent avec respect, tolérance et honnêteté. Chez nous, le développement individuel et l'apprentissage responsable sont au centre des intérêts.

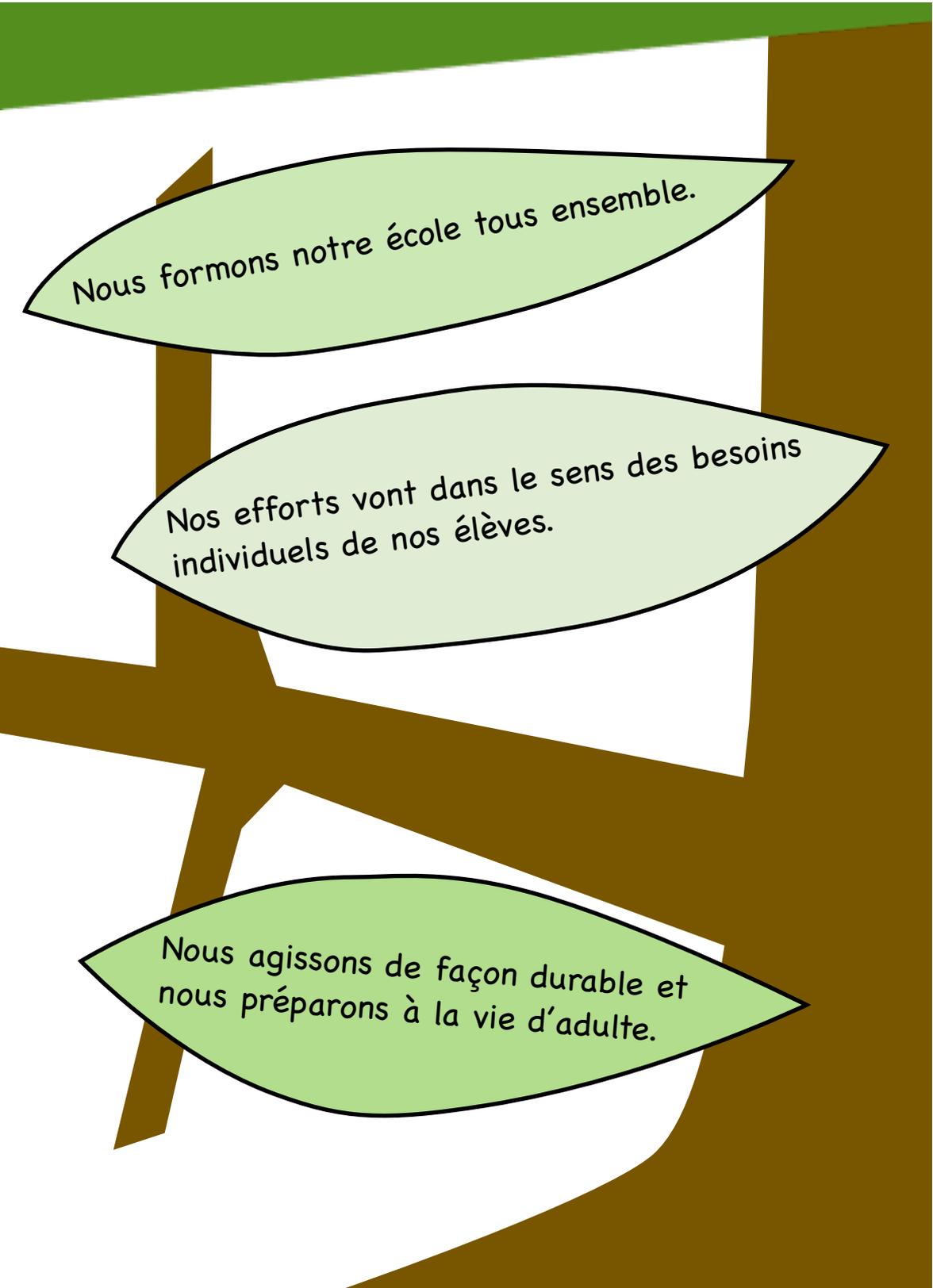
Idées directrices

Nous sommes une école faite d'être humains au service d'être humains.

Chacun porte sa part de responsabilité pour soi-même et la communauté.

Nous sommes ouverts à toute tendance nouvelle sans abandonner pour autant tout ce qui a fait ses preuves.

Le bien-être de tous est pour nous d'une importance capitale.

A stylized tree with a brown trunk and branches. Three green leaves are attached to the branches, each containing a line of text. The background is white with green and brown accents at the top and bottom.

Nous formons notre école tous ensemble.

Nos efforts vont dans le sens des besoins individuels de nos élèves.

Nous agissons de façon durable et nous préparons à la vie d'adulte.

Explications

Contenu

Communauté scolaire

Cour de récréation

Bâtiment scolaire

Modèle de conflit



Voici comment je
parcours la charte!

Thème

Principe directive

Mes droits

Mes devoirs

Conséquences lors du non-respect de la
réglementation

Communauté scolaire

Communication

Dans notre école nous communiquons de façon respectueuse et franche.

J'ai le **droit** de dire mon opinion aux moments convenus (p.ex. consultations pour parents, réunions entre enseignants, récréations, conférences de classe...).

J'ai le **devoir** d'écouter sans préjugés l'opinion d'autrui et de la prendre au sérieux.

Rappeler à l'autre la vision de notre charte scolaire, tout en exigeant son application.





Si une discussion ne se fait pas avec respect
et franchise, on a droit à un

AJOURNEMENT,

c'est-à-dire qu'elle sera remise à plus tard.

Communauté scolaire

Information

Nous prônons une bonne transmission des informations: si on est bien informé, on sait collaborer de manière constructive.

J'ai le **droit** d'être informé sur toute chose essentielle concernant les partenaires scolaires.

J'ai le **devoir** de m'informer activement et de faire passer toutes les informations essentielles.

Celui qui ne s'informe pas en subit les conséquences.

Ordre

Dans notre école nous disposons de matériel scolaire et de lieux de travail que nous utilisons avec respect et en bon ordre.

J'ai le **droit** d'utiliser le matériel scolaire.

J'ai le **devoir** d'utiliser le matériel scolaire avec soin et en bon ordre.

Celui qui crée du désordre doit remettre de l'ordre. Celui qui détruit du matériel, doit le payer et/ou assumer une tâche dans l'intérêt commun.



Communauté scolaire

Volonté d'apprendre et de progresser

Nous nous efforçons de mettre à profit pour notre développement, les méthodes et le savoir qui nous sont proposés.

J'ai le **droit** d'apprendre et de progresser.

J'ai le **devoir** de montrer de l'engagement et de faire de mon mieux.

Les progrès scolaires et le développement individuel sont intensifiés par la volonté et la motivation.

Responsabilité

Les enseignants et les parents sont soucieux de la sécurité des enfants.

En tant qu'enseignant, j'ai le **droit** d'être informé au cas où un élève ne peut pas venir en classe.

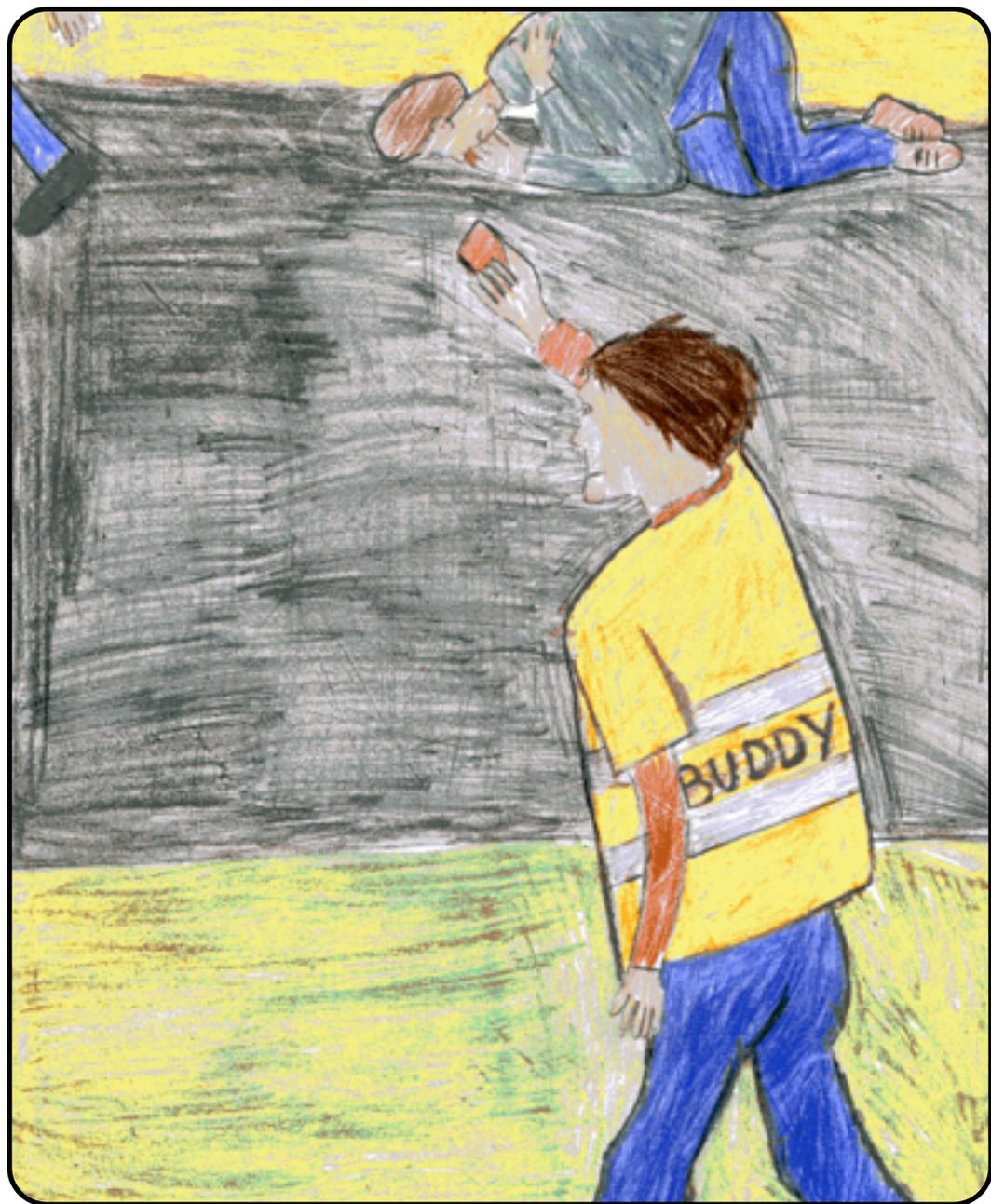
Devoir: toute absence doit être signalée par les parents dans les meilleurs délais, soit avant 8.30 heures.

Art. 16 du Mémorial A n° 20 du 16 février 2009 : Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délais informer le titulaire de classe et lui faire connaître les motifs de cette absence.

Si une absence n'a pas été signalée, le responsable est confronté avec le problème et peut être pris en responsabilité.



Risque, si une absence n'est pas signalée: **incertitude** sur les raisons de l'absence: maladie ou accident sur le chemin d'école.



Violence

Nous sommes contre la violence. La violence, sous quelle que forme que ce soit, n'a pas de place dans notre école.

J'ai le **droit** de percevoir l'école comme lieu sans violence.

J'ai le **devoir** de me comporter de façon non-violente. Je ne ferme pas les yeux sur les actes de violence (je les signale à un buddy, à un enseignant, ...).

Toute agressivité contre autrui aura comme effet des mesures et/ou des sanctions d'ordre pédagogique et social.



Cour de récréation

Kiss & Go

La sécurité des élèves est un souci majeur des enseignants et des parents.

J'ai le **droit** d'être amené à temps par mes parents à l'endroit „Kiss & Go“.

L'endroit „Kiss & Go“ délimite la cour de récréation. En tant qu'élève, j'ai le **devoir** de me déplacer à l'intérieur de ces limites. Mes parents prennent congé de moi à l'endroit „Kiss & Go“.

En cas de non-observation de ces consignes, les parents seront renvoyés à la charte scolaire. En cas de retards répétés, on reçoit un blâme pour absence non motivée.



Si nécessaire, les parents et autres personnes traversent la cour de récréation par le chemin signalisé.

Point de rassemblement

La sécurité des enfants nous tient à coeur.

J'ai le **droit** de rentrer dans ma salle de classe en toute sécurité et sous surveillance

J'ai le **devoir** de me rendre au point de rassemblement au son de cloche et d'obéir aux ordres des surveillants et/ou des buddies.

Les suites pour non-observation sont réglées au sein de la classe.

En cas de pluie, nous restons à l'intérieur du bâtiment scolaire et nous observons les règles des cycles.



Cour de récréation

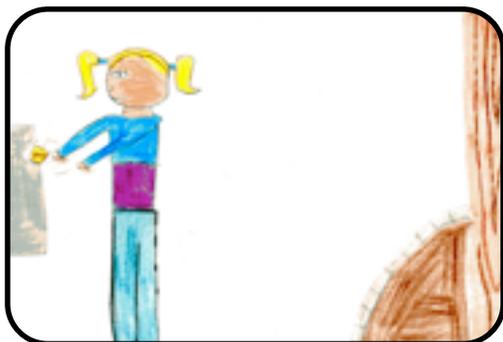
Déchets

Nous protégeons les alentours et la nature.

J'ai le **droit** de jouer dans une cour de récréation soignée, sûre et propre.

J'ai le **devoir** de jeter mes déchets dans une poubelle et de ne pas abîmer les installations.

Celui qui ne se tient pas à nos principes,
- sera exhorté à utiliser les poubelles,
- devra collaborer au plan de nettoyage.



Violence

Nous sommes contre la violence. Toute sorte de violence est à bannir de notre cour de récréation.

J'ai **droit** à une récréation libre de souci, de stress et de violence.

Nous avons le **devoir** de respecter les autres et de jouer paisiblement ensemble.

En cas de non-observation de ces principes:

- les surveillants ou les buddies rendent attentif à la mauvaise conduite et expriment un blâme
- time-out (zone sans jeux)
- groupe d'empathie
- SVentil
- mesures à prendre au sein de la classe



Bâtiment scolaire



Les **portables** restent **éteints** pendant le temps de classe!

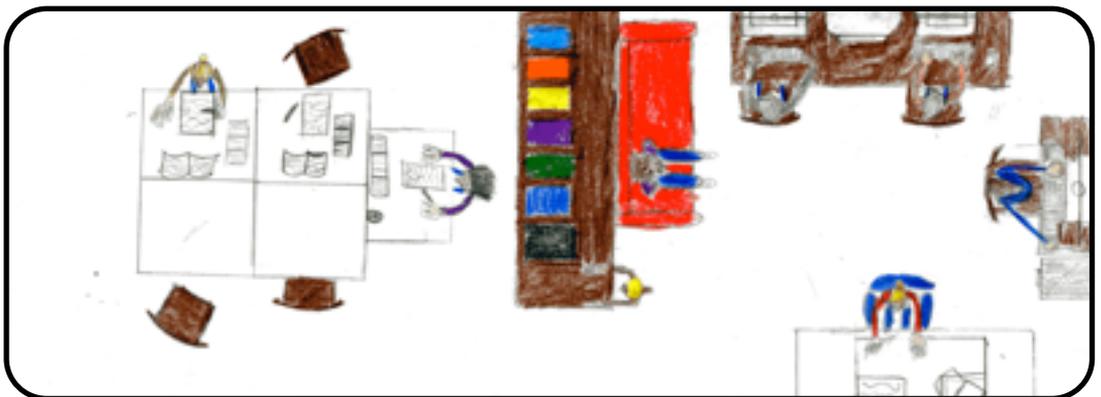
Sécurité

Pour notre communauté scolaire, il est important de pouvoir enseigner et apprendre sans dérangements et en toute sécurité.

J'ai le **droit** d'apprendre sans être dérangé.

J'ai le **devoir** de me déplacer respectueusement et tranquillement dans les escaliers, les corridors et la salle de classe.

En cas de non-observation, les conséquences pédagogiques sont établies au sein de la classe.

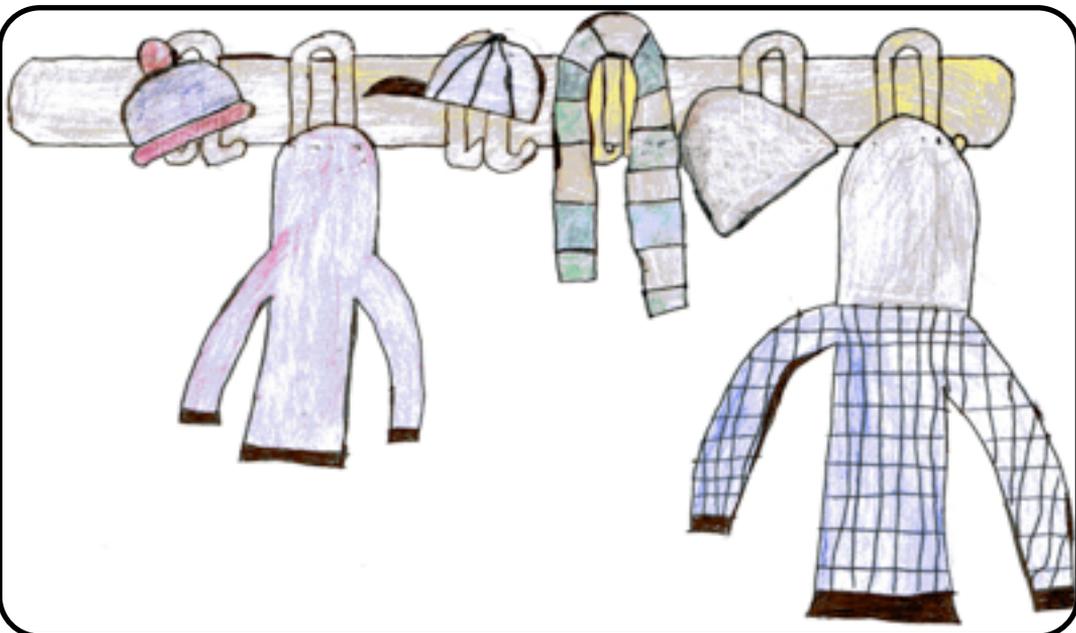


Nous ramenons à la maison les vêtements que nous portons pour aller en classe.

J'ai le **droit** de suspendre ma jaquette sur le porte-manteau prévu.

J'ai le **devoir** de respecter ma propriété et celle des autres.

Des vêtements ou des affaires abandonnés sont mis dans un dépôt. À la fin de l'année scolaire, ils sont transmis à la collecte de vêtements.



Bâtiment scolaire

Déchets

Un bâtiment scolaire propre nous tient à cœur.

J'ai le **droit** d'aller dans une école avec des corridors et des salles de classe propres et bien entretenus.

J'ai le **devoir** de mettre les ordures dans une poubelle et de ne rien abîmer.

Celui qui est responsable de désordre et de saleté doit ranger et nettoyer. Celui qui détruit du matériel doit le payer et/ou assurer une tâche dans l'intérêt commun.

Toilettes

Un bâtiment scolaire propre nous tient à cœur.

J'ai le **droit** de disposer de toilettes propres.

J'ai le **devoir** de m'en tenir aux règles établies en commun par les parents et les élèves.

Les enseignants ont le droit de contrôler les toilettes. En cas de non-observation des règles établies, les parents sont informés par écrit, et ils sont priés de rappeler à leur enfant les règles d'hygiène.

Règles de classe

Chaque classe établit ses propres règles qui servent à une meilleure orientation. Des discussions superflues sont ainsi évitées.

Les règles sont établies **en commun** par la classe, au début de l'année scolaire.

Les points suivants devraient être règlementés et signés par tous:

- la discussion
- le travail
- déplacements en classe
- les rapports humains
- la répartition des tâches
- l'ordre interne

Choisir une formulation positive.

Les **conséquences** sont réglées au sein de la classe et de façon transparente pour tout le monde.



**Notre objectif est le
bien de l'enfant
à l'école.**

Règles de discussion

- Respect mutuel -
- Secret professionnel -

- ne pas perdre de vue les objectifs
- présenter ses doléances
- avancer des messages personnels
- ne pas avoir de préjugés, entamer la discussion de façon neutre

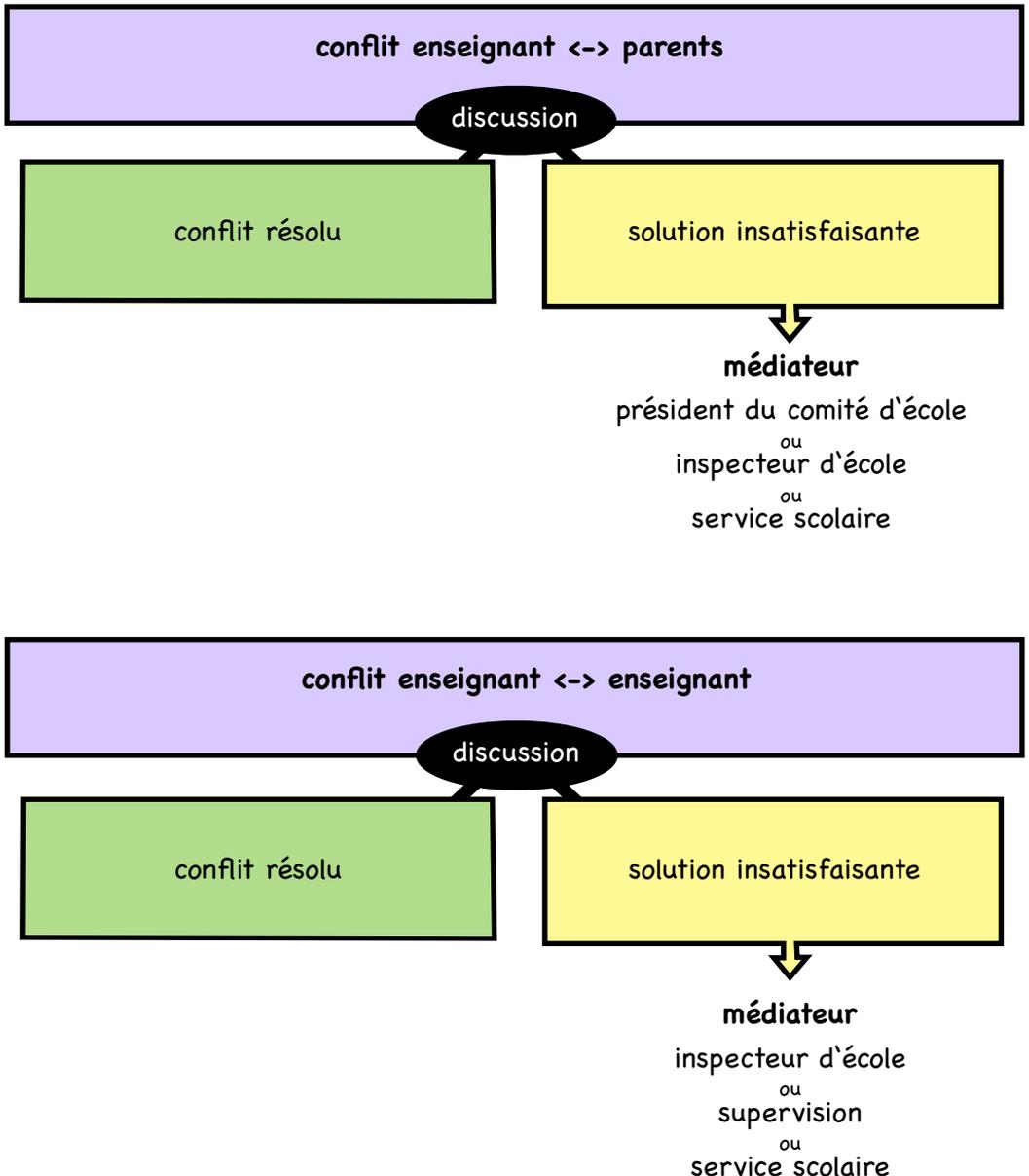
- écouter et enregistrer
- avoir le droit de répéter et de s'informer sur la bonne compréhension de la critique

conflit résolu

solution insatisfaisante

↓
médiateur

Modèle de conflit



conflit enseignant <-> élève

discussion

conflit résolu

solution insatisfaisante:

- projet buddy
- groupe d'empathie
- SVentil

médiateur

classe partenaire

ou

entrevue avec parents

ou

équipe pédagogique

ou

président du comité d'école

ou

inspecteur d'école

ou

supervision

conflit élève <-> élève

discussion

conflit résolu

chercher solution par:

- discussion entre enseignant et élève
- groupe d'empathie
- projet buddy
- SVentil

La charte scolaire est le fruit d'un travail commun entre élèves, parents et enseignants. Un grand merci pour leur bonne collaboration fructueuse. Merci également à l'Administration Communale qui a soutenu le projet dès ses débuts.





Impressum

Schoul am Duerf
15, rue de l'Ecole
L-3233 Bettembourg
Luxembourg

Tél.: 26 52 97 - 707

Fax.: 26 52 97 - 400

Impression : Imprimerie Quintus

